**Commerçants, comment demander le report de votre loyer ?**

**OU**

**Coronavirus : lettre type pour demander le report de votre loyer**

**Les entreprises qui font face à des difficultés financières peuvent demander le report du paiement de leur loyer. Nous avons établi un modèle de lettre type à envoyer à votre bailleur.**

Emmanuel Macron s’y était engagé lors de son allocution télévisée du 16 mars : « *Les loyers et les factures d'eau, de gaz et d'électricité, devront être suspendus pour les plus petites entreprises qui rencontrent des difficultés*». Un appel à la solidarité envers les bailleurs qui a été entendu. Les principales fédérations de bailleurs ont ainsi appelé leurs membres à suspendre les loyers pour l’échéance d’avril ainsi que pour les périodes de fermeture imposées par l’administration. Un appel qui concerne néanmoins uniquement les TPE et PME appartenant à l’un des secteurs dont l’activité est interrompue, ou très fortement impactée par les conséquences de l’épidémie de Covid-19.

**Lire aussi : Quelles sont les entreprises qui peuvent bénéficier de l’aide de 1500 euros ?**

Parmi les signataires de cet engagement, on retrouve le Conseil national des centres commerciaux (CNCC), mais également l'UNPI, l'AFG, l'Aspin et la FSIF. Dans un communiqué commun publié le 20 mars, elles détaillent ce qui est demandé à leurs adhérents. « *Les loyers et charges seront appelés mensuellement et non plus trimestriellement* » et « *le recouvrement des loyers et charges est suspendu à partir du 1er avril 2020, et pour les périodes postérieures d’arrêt d’activité imposées par l’arrêté. Lorsque l’activité reprendra, ces loyers et charges feront l’objet de différés de paiement ou d’étalements sans pénalité ni intérêts de retard et adaptés à la situation des entreprises en question*».

**Comment demander le report du loyer à son bailleur ?**

**Soyons clair, le report du paiement du loyer de votre local commercial n’est pas automatique.** Ni une obligation légale pour votre bailleur. En tout cas pas encore. Ce sera à vous d’en faire la demande directement auprès de votre propriétaire. Dans la situation que nous traversons, où il est demandé un effort de solidarité nationale, ce dernier aura quasiment l’obligation d’accepter.

**Cliquez ici pour télécharger notre modèle de lettre à envoyer à votre bailleur.**